

# Evolution du déploiement des Equipes Mobiles d'Hygiène en Occitanie

17 novembre 2021

**Patricia DESCAMPS-MANDINE**

Pharmacien Inspecteur de Santé Publique –Pôle Alertes-Risques et  
Vigilances

**Stéphanie MACIOTTA**

Responsable de l'Unité Vigilances par intérim



# Genèse des EMH en Occitanie

- Démarrage du réseau de prévention du risque infectieux en EHPAD début 2014 avec octroi de financements à 8 ES en Occitanie Est, extension à un autre ES en 2015
- Bénéficiaires : les EHPAD « isolés » non rattachés à un CH et ne faisant pas partie d'un groupe
- Financement
  - L'ARS finançait l'IDE hygiéniste
  - Les EHPAD finançaient 5 jours de praticien hospitalier en hygiène par an

## Bilan du dispositif en 2016

- ↘ 125 EHPAD ont conventionné en 2016 : 33% de l'ensemble des EHPAD d'Occitanie Est
- ↘ 4 537 personnels des EHPAD
- ↘ + de 92,8% des EHPAD ont réalisé leur auto-évaluation du risque infectieux
- ↘ 86,4% des EHPAD ont mis en place un plan d'action suivi par l'EMH 4 537 personnels des EHPAD
- ↘ Bonne couverture vaccinale des résidents pour la grippe saisonnière
- ↘ Turn over des équipes en EHPAD important - Formation à renouveler régulièrement

# A compter de 2019, extension et territorialisation des EMH en Occitanie

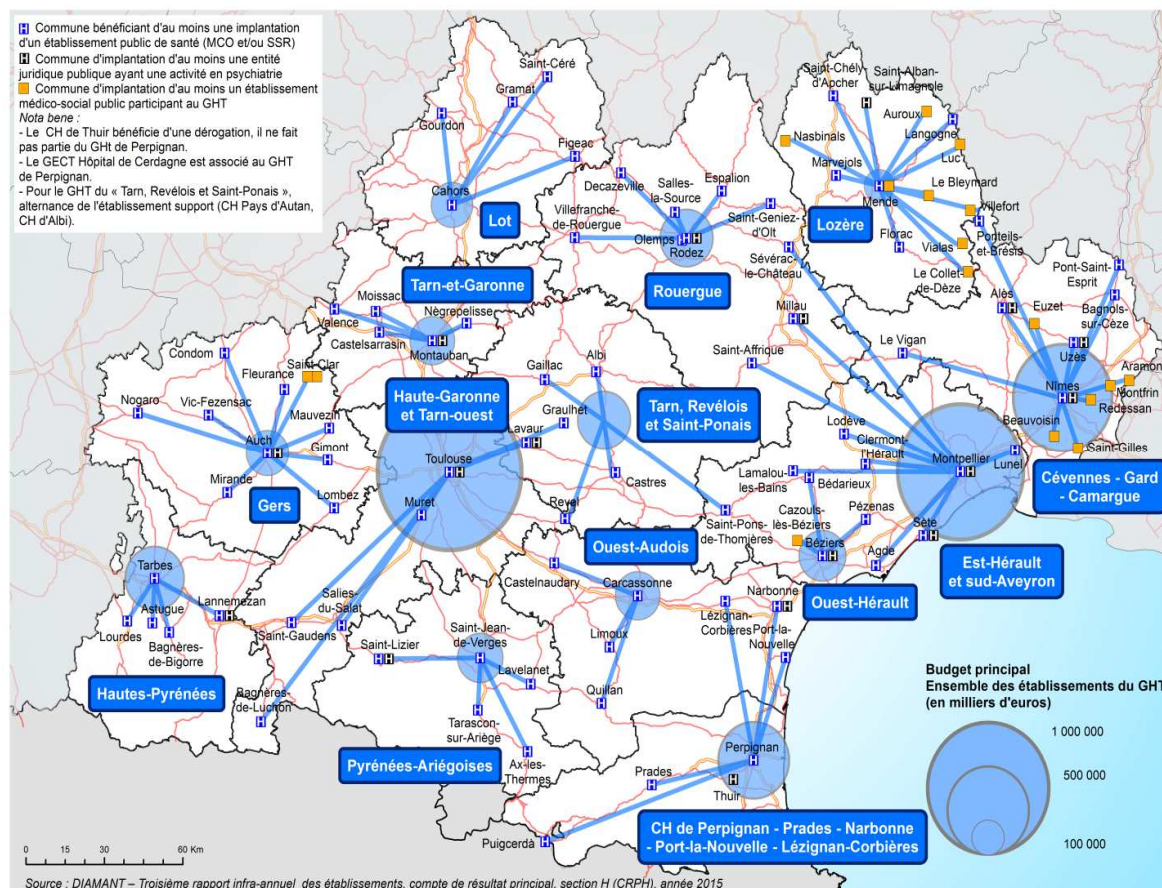
- ↘ Mise en place d'Equipes Mobiles d'Hygiène hospitalière au bénéfice des EHPAD « isolés » (- de 200 lits, non rattachés à un ES, non lucratifs), à partir des Equipes opérationnelles d'hygiène de proximité
- ↘ Porté par le GHT et couvrant son territoire
- ↘ L'ARS finance pour 3 ans 1 ETP IDEH et 0,5 ETP PHH pour 1500 lits d'EHPAD
- ↘ Convention ARS/ES pivot et ES pivot/EHPAD
- ↘ Dispositif coordonné par l'ARS et le CPIAS

## Axes d'intervention des EMH

- Etat des lieux : visite de l'EHPAD et audit des circuits
- Formation des professionnels de l'EHPAD
- Aide à l'élaboration du « DARI », document d'analyse du risque infectieux et suivi du plan d'actions
- Elaboration et mise en œuvre de protocoles d'hygiène
- Vigilance épidémiologique et environnementale (eau)
- Surveillance (enquêtes de prévalence, suivi des BMR)
- Audits, conseils et expertise, investigation d'une épidémie
- Aide à l'élaboration du plan de gestion local d'une épidémie
- Participation aux actions liées à l'hygiène des mains
- Participation à la campagne de vaccination anti-grippe
- Accompagnement dans la mise en œuvre des précautions standard
- Prévention des Accidents d'Exposition au Sang
- Gestion des déchets : y compris DASRI et déchets recyclables
- Gestion du linge
- Entretien des locaux

# Contexte régional

- 803 EHPAD dont 383 isolés (47,7%)
- 58 808 lits d'hébergement permanent dont 44% (25 922 lits) en EHPAD « isolés »
- 13 Départements
- 14 GHT



# Dispositif déployé à ce jour

- ↘ 13 EMH sur 14 installées (en négociation EMH du Lot)
- ↘ 4 installations en 2021 (EMH Lozère, EMH Cœur d'Occitanie, EMH Tarn et Garonne, EMH Aveyron)
- ↘ 356 EHPAD « isolés » couverts sur 383 (93,7% des lits)
- ↘ Convention ARS/ES pivot et ES pivot/EHPAD
- ↘ Dispositif coordonné par l'ARS et le CPIAS
- ↘ Financement sur le Fonds d'intervention régional pour 14 EMH : 2 183 700 € en année pleine
- ↘ 17 IDEH sur 18 recrutées et 8,5 PHH sur 9
- ↘ Arrivée à échéance de 6 EMH le 31/12/2021

# Perspectives d'évolution :

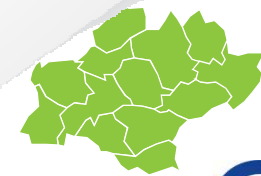
- ↘ Prolongation des EMH jusqu'au 31/12/2023 - Bilan en 2023 et inscription dans le futur Programme régional de Santé de l'Occitanie
- ↘ Extension de leur intervention à l'ensemble des 803 EHPAD d'Occitanie (58 808 lits) et couverture des 374 lits pour personnes handicapées vieillissantes en 2 étapes :
  - En 2022, EMH Pyrénées ariégeoises (09), EMH Ouest Audois (11), EMH du Gard (30), EMH de la Haute-Garonne et du Tarn Ouest (31), EMH du Gers (32), EMH de l'Est Hérault et de Sud Aveyron (34), EMH de l'Ouest Hérault (34), EMH des CH de Perpignan, CH de Narbonne, CH de Port La Nouvelle, CH de Prades et CH de Lézignan-Corbières (11-66)
  - En 2023, EMH de l'Aveyron (12), EMH du Lot (46), EMH de Lozère (48), EMH Cœur d'Occitanie (81), EMH du Tarn et Garonne (82)



## Perspectives d'évolution :

- ↘ Financement sur le Fonds d'intervention régional pour 14 EMH, tenant compte des revalorisations Ségur : 5 158 200 €
- ↘ Effectif cible global 39,5 IDEH et 19,55 PHH
- ↘ Coordination avec les équipes Parcours Santé et les plateformes hémi-régionales pour personnes âgées pérennisées hors COVID
- ↘ et avec les référents hygiènes COVID pour personnes en situation de handicap (5 à 6 reconduits pour 6 mois, et attente d'éléments de bilan détaillés pour d'éventuelles perspectives)

“*Merci,  
De votre  
attention.*”



**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Occitanie